

# **OSER INVESTIR DANS L'ALUMINIUM QUÉBÉCOIS**

**Les projets d'avenir se préparent aujourd'hui**

## **Mémoire**

présenté par le Syndicat des Métallos  
dans le cadre de la consultation sur  
la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium

**Octobre 2020**



## **Présentation**

Le Syndicat des Métallos, affilié à la FTQ, est le plus important syndicat du secteur privé au Québec. Il regroupe plus de 60 000 travailleurs et travailleuses de tous les secteurs économiques (mines, métallurgie, bois, fabrication industrielle, sécurité, hôtellerie, restauration, camionnage, etc.).

Nous représentons environ 2500 travailleurs et travailleuses du secteur de l'aluminium, principalement dans la production de métal primaire, mais aussi dans le secteur de la transformation métallique.

Plus spécifiquement, on compte parmi nos membres les 650 travailleurs et travailleuses de l'aluminerie de Rio Tinto Alcan à Alma, la centaine de travailleurs qui assurent les opérations de la Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay, le millier de travailleurs et travailleuses de l'Aluminerie de Bécancour ainsi que plusieurs sous-traitants dans les trois régions productrices d'aluminium et plusieurs centaines de membres dans la transformation de l'aluminium.

## **Avant-propos**

Le Syndicat des Métallos tient à saluer l'initiative du gouvernement du Québec de tenir cette consultation sur la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium.

Des représentants du Syndicat des Métallos, dont le directeur québécois et les présidents des sections locales 9490 (aluminerie d'Alma) et 9700 (Aluminerie de Bécancour) ont d'ailleurs eu l'occasion d'échanger avec des représentants du ministère puis avec le ministre de l'Économie et de l'Innovation, au cours des dernières semaines.

Ce document fait écho aux propos tenus par ces derniers lors des consultations.

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	4
<b>État de la situation</b> .....	4
<b>Historique</b> .....	4
<b>Encore en bonne position</b> .....	6
<b>ACEUM : occasion ratée, mais occasion quand même</b> .....	7
<b>Des projets sur la glace</b> .....	8
<b>Une litanie d’excuses</b> .....	8
<b>Reprendre l’initiative</b> .....	9
<b>L’avenir se construit aujourd’hui</b> .....	10
<i>Des prises de participation</i> .....	11
<i>Miser sur la transformation et la modernisation</i> .....	11
<i>Développer les technologies vertes</i> .....	12
<i>Marchés publics et approvisionnement</i> .....	13
<i>Des usages qui se diversifient</i> .....	13
<i>Ajustement carbone aux frontières</i> .....	14
<i>Solliciter le fédéral</i> .....	15
<i>Attention au 4.0</i> .....	15
<b>En guise de conclusion</b> .....	16

## **Introduction**

D'entrée de jeu, le Syndicat des Métallos estime que le gouvernement du Québec a un rôle essentiel à jouer pour donner un nouvel essor à l'industrie de l'aluminium au Québec.

Jadis un fleuron québécois, le secteur de l'aluminium vit actuellement sur du « vieux gagné », pour reprendre une expression du terroir. Si les deux alumineries dont nous représentons les travailleurs et travailleuses figurent en bonne position à l'échelle nord-américaine en ce qui a trait à la productivité, les projets d'investissement y sont reportés les uns après les autres. Les centres de décision des multinationales de l'aluminium sont de plus en plus éloignés du Québec et la vision d'avenir du secteur de l'aluminium au Québec fait cruellement défaut.

Les récentes tensions avec les États-Unis ont refroidi encore plus les ardeurs des multinationales, si tant est que cela soit possible.

Pourtant, le Québec, avec son énergie verte, a des atouts importants pour demeurer en tête de file de la production de l'aluminium en cette ère de transition écologique. La matière en elle-même, qui permet des alliages toujours plus légers, peut favoriser une production industrielle plus respectueuse de l'environnement.

Si l'aluminium québécois a sa place dans la transition écologique, on a toutefois l'impression que les compagnies ont remis leurs ambitions et ferment les yeux sur les nouveaux marchés à conquérir. L'expansion et les projets d'avenir ne sont plus au rendez-vous. On a le vague sentiment que nos usines sont délaissées dans les projets d'avenir, comme un citron qu'on presse.

Le secteur de l'aluminium au Québec ne peut dépendre exclusivement des seules multinationales étrangères. Après tout, il y a beaucoup du Québec et des Québécois dans ce produit, qui n'existerait pas sans notre hydroélectricité. L'importance de cette richesse collective autorise le gouvernement du Québec à formuler certaines exigences à l'égard de l'industrie de l'aluminium et à y prendre une part plus active pour en orienter l'avenir. Ainsi, par exemple, on peut penser à l'adoption de moyens de production novateurs d'aluminium sans émission de GES.

## **État de la situation**

### **Historique**

Voilà maintenant plus d'une centaine d'années que les alumineries prospèrent au Québec, d'abord avec l'installation du précurseur d'Alcoa en Mauricie au tournant du siècle en 1901, puis avec celle du précurseur de l'Alcan au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 1926<sup>1</sup>.

Les alumineries se sont installées pour la même raison qu'elles y sont encore aujourd'hui : l'accessibilité à faible coût à l'hydroélectricité, essentielle à la fabrication du métal.

---

<sup>1</sup> ASSOCIATION DE L'ALUMINIUM DU CANADA, « L'industrie – Plus de 100 ans d'histoire au Canada », en ligne : <<https://aluminium.ca/fr/industrie/histoire>> (consulté le 14 octobre 2020).

Les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, du Saguenay– Lac-Saint-Jean et, plus tard, de la Côte-Nord se sont développées autour de l'exploitation de cette richesse naturelle. Le jeu en valait la chandelle : moyennant de l'électricité à faible coût, l'industrie laissait dans son sillage une quantité importante d'emplois.

En 1962, l'Alcan a échappé à la deuxième vague de nationalisation en raison de quelque 12 000 emplois qu'elle créait grâce à la précieuse énergie produite par ses barrages. On considérait alors qu'un réel pacte social existait entre Alcan et la société québécoise. En échange de ce droit d'exploiter elle-même l'hydroélectricité tirée de rivières parmi les plus puissantes du Québec, la compagnie donnait directement de l'ouvrage à des milliers de personnes et à des milliers d'autres indirectement, par les retombées économiques de ses activités au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Pourtant, la contrepartie offerte par l'industrie de l'aluminium s'est amenuisée avec le temps. D'une compagnie paternaliste avec un siège social au Québec qui a construit des quartiers et qui embauchait 12 000 personnes, la multinationale Alcan, puis Rio Tinto Alcan, a fondu, n'employant que 6000 personnes au Québec en 2011 et moins de 4000 en 2016<sup>2</sup>.

Selon les données compilées par le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), dont nous reproduisons le tableau ci-dessous, l'emploi direct associé à la production de l'aluminium par Rio Tinto au Saguenay–Lac-Saint-Jean a chuté de 66 % entre 1980 et 2015, alors que la production d'aluminium primaire doublait<sup>3</sup>.

Cette tendance s'observe plus largement au Québec et au Canada, lorsqu'on tient compte de l'ensemble des producteurs d'aluminium. L'hémorragie des emplois se poursuit jusqu'à l'heure actuelle. En effet, selon les données de Statistique Canada, le nombre d'emplois dans la production et la transformation d'alumine et d'aluminium au Québec a diminué de 22 % en seulement 4 ans, entre 2015 et 2019<sup>4</sup>. La chute était de 18 % à l'échelle du Canada pour la même période<sup>5</sup>.

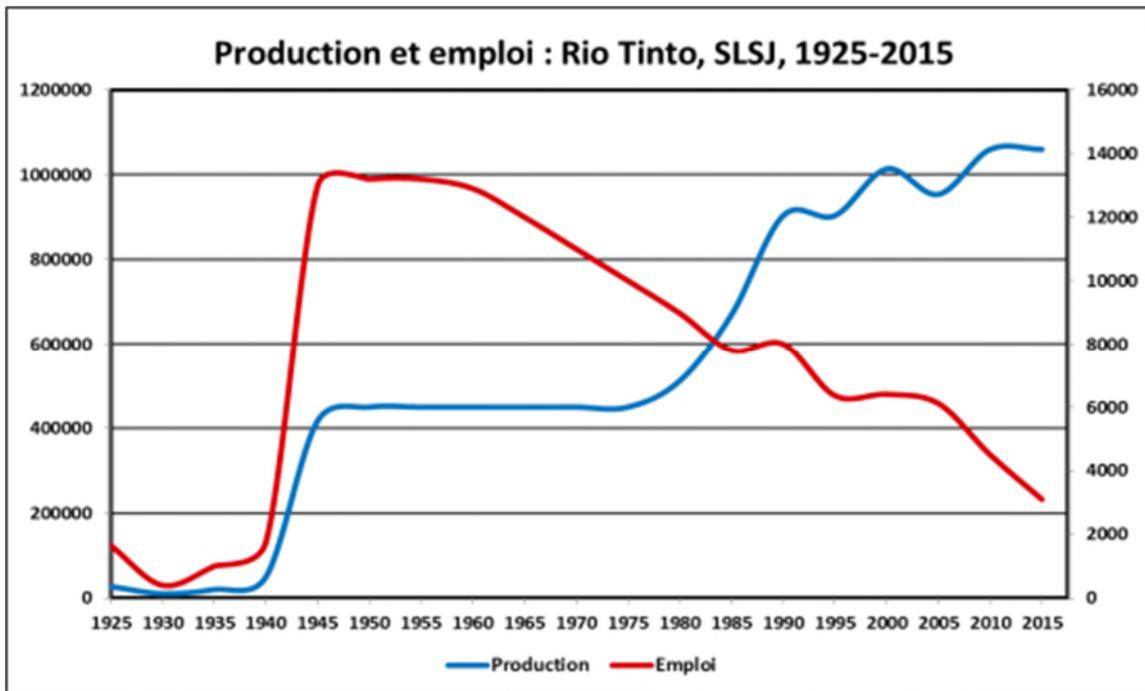
---

<sup>2</sup> Katerine BELLEY-MURRAY, « Rio Tinto : 2100 emplois en moins de 2011 à 2016 au Québec », Le Quotidien, Affaires, 1<sup>er</sup> décembre 2017, en ligne : <<https://www.lequotidien.com/affaires/rio-tinto-2100-emplois-en-moins-de-2011-a-2016-au-quebec-5ea38288affb7d5cf074d5f5726d2299>> (consulté le 14 octobre 2020).

<sup>3</sup> Marc-Urbain PROULX, *Réunir l'expertise penser l'avenir*, Forum Pacte social aluminium, Centre de recherche sur le développement territorial, UQAC, 2016, p. 11 et 13.

<sup>4</sup> STATISTIQUE CANADA, « Statistiques du travail conformes au Système de comptabilité nationale (SCN), selon la catégorie d'emploi et l'industrie », Tableau : 36-10-0489-01, en ligne : <<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610048901&pickMembers%5B0%5D=1.6&pickMembers%5B1%5D=2.1&cubeTimeFrame.startYear=2015&cubeTimeFrame.endYear=2019&referencePeriods=20150101%2C20190101>> (consulté le 14 octobre 2020).

<sup>5</sup> *Id.*



Source : Marc-Urbain PROULX, *Réunir l'expertise penser l'avenir*, Forum Pacte social aluminium, Centre de recherche sur le développement territorial, UQAC, 2016, p. 11

Cette diminution de l'emploi généré par la production de l'aluminium signifie nécessairement une diminution des retombées pour le Québec. Les impôts sur le salaire et les dépenses des travailleurs dans l'économie du Québec constituent en effet la part la plus importante des retombées économiques.

### Encore en bonne position

Avec ses 9 alumineries et sa capacité de l'ordre de 2,8 millions de tonnes par année, le Québec figure toujours en bonne position parmi les producteurs d'aluminium sur la planète<sup>6</sup>. Le Canada s'affiche parmi le peloton des 5 principaux pays producteurs et au deuxième rang dans le classement des pays exportateurs. Cette bonne posture s'explique par la production québécoise, qui représente 90 % de l'aluminium canadien.

À une époque où les économies doivent nécessairement s'orienter vers une réduction des émissions de GES, l'aluminium québécois comporte un avantage concurrentiel certain.

<sup>6</sup> MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION, « Présentation de l'industrie de l'aluminium », en ligne : <https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/secteurs/metallurgie/aluminium/presentation-de-lindustrie-de-laluminium/> (consulté le 14 octobre 2020).

La production de l'aluminium de première fusion produit au Québec génère environ 75 % moins d'émissions de gaz à effet de serre que l'aluminium de la Chine<sup>7</sup>. Principalement en raison de l'hydroélectricité, nous produisons l'aluminium le plus vert au monde.

Le bilan pourrait d'ailleurs s'améliorer davantage si le projet Elysis aboutissait et que pouvaient être mises en opération au Québec les premières séries de cuves utilisant des anodes inertes.

De manière générale, il y a de belles années devant nous quant à l'utilisation de l'aluminium. Ce dernier entre dans la construction d'avions et de véhicules plus légers, compatibles avec les exigences de réduction des GES.

Pour répondre à cette demande de plus en plus nichée, qui requiert parfois des alliages plus sophistiqués, les alumineries québécoises doivent viser une plus grande versatilité afin d'ajouter de la valeur à l'aluminium primaire. Il y a de belles occasions à saisir, si le Québec s'assure d'être à la fine pointe.

### **ACEUM : occasion ratée, mais occasion quand même**

La signature de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique l'(ACEUM) et ses nouvelles dispositions sur les règles d'origine dans le domaine de l'automobile peuvent aussi ouvrir des perspectives de croissance pour l'aluminium québécois.

Certes, nous aurions trouvé logique qu'on offre à l'aluminium nord-américain les mêmes protections qu'à l'acier nord-américain en spécifiant que pour être comptabilisé dans la proportion d'un véhicule fabriqué en Amérique du Nord, l'aluminium devait être produit de A à Z sur le territoire. Les gouvernements en cause n'ont pas réussi à s'entendre sur une logique pourtant évidente.

Il demeure néanmoins que le nouvel ACEUM rehausse les exigences de contenu régional en stipulant que 70 % de l'acier et l'aluminium contenus dans un véhicule doivent provenir d'Amérique du Nord. Cela ouvre la voie à des possibilités de nouveaux marchés pour l'industrie québécoise de l'aluminium, nettement la mieux placée géographiquement, à proximité du Midwest américain, pour répondre présente au défi d'une augmentation du contenu nord-américain<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> INVESTISSEMENT QUÉBEC, « L'aluminium le plus vert au monde », en ligne : <https://www.investquebec.com/international/fr/secteurs-activite-economique/aluminium/L-aluminium-le-plus-vert-au-monde.html>, (consulté le 28 août 2020).

<sup>8</sup> Affaires mondiales Canada, *L'Accord Canada –États-Unis–Mexique : analyse des répercussions économiques*, p. 29, PDF, en ligne : <https://www.international.gc.ca/trade-commerce/assets/pdfs/agreements-accords/cusma-aceum/CUSMA-impact-repercussion-fr.pdf>, (consulté le 14 octobre 2020).

## **Des projets sur la glace**

Si les perspectives d'avenir pour le secteur de l'aluminium sont bonnes, on ne sent pas que les compagnies qui exploitent des alumineries au Québec font preuve d'une grande vision pour occuper de nouveaux marchés.

Les projets sont abandonnés les uns après les autres par les alumineries.

Derniers d'une longue série : les abandons à l'automne 2019 du projet d'une usine de billettes à l'usine Alma de Rio Tinto et d'une soixantaine de cuves de la technologie AP-60 à celle d'Arvida.

Pourtant, dans le cas de l'usine de billettes, les travailleurs y avaient mis l'épaule à la roue en acceptant de négocier en avance en 2018 un prolongement de la convention collective et négocier une nouvelle organisation du travail plus flexible. Cette négociation anticipée visait précisément à garantir la paix industrielle nécessaire au projet et rendre celui-ci plus rentable. Hélas, le projet a été mis sur la glace.

Autre signe navrant que le Québec ne figure pas dans les plans des multinationales de l'aluminium, tout est en place pour l'agrandissement de l'usine Alma (Alma II) à moindre coût. En effet, le terrain est déjà prêt pour accueillir une nouvelle usine, et ce, depuis la mise en opération de la première phase de l'usine en 2000. Même l'usine existante pourrait faire l'objet de nouvelles phases d'optimisation. Mais là encore, les géants de l'aluminium se contentent d'exploiter à moindre coût ce qui existe déjà.

Alcoa n'est pas en reste. Lors du long conflit chez ABI à Bécancour, l'employeur avait aussi laissé miroiter la perspective d'investissements, qui ne se sont pas encore concrétisés. Tout semble prêt pour une augmentation de l'ampérage, qui ne se confirme pas. Le centre de coulée des installations de Bécancour gagnerait aussi à faire l'objet d'investissements.

On déplore les augmentations importantes de capacité de production des usines chinoises. Mais lorsque vient le temps d'investir ici dans de nouvelles usines ou dans des projets de modernisation, ou dans le développement de capacité de transformation, les conditions ne sont jamais réunies. Résultat : les opportunités nous filent systématiquement entre les doigts et d'autres pays plus audacieux, la plupart du temps situés plus loin de nos marchés naturels, viennent occuper le terrain.

## **Une litanie d'excuses**

La liste des excuses pour mettre en veilleuse les différents projets d'investissement est longue. On trouve au premier rang l'incertitude dans les relations commerciales avec les États-Unis. Celui qui est notre principal allié, qui s'est toujours trouvé bien satisfait de pouvoir produire dans le pays voisin des quantités importantes d'aluminium, joue maintenant les vierges offensées devant les importations en provenance du Québec. Pourtant, l'industrie nationale est complètement vétuste et incapable de prendre le relais si le Québec venait à réduire significativement ses exportations aux États-Unis.

Mais le mal est plus profond. On sent depuis plusieurs années un éloignement des centres de décision au sein des géants de l'aluminium. De moins en moins de dirigeants québécois sont en position d'autorité et ont à cœur le développement des installations au Québec.

Les racines québécoises ne sont plus ancrées dans le leadership de ces compagnies, ce n'est plus qu'une question de façade.

Les compagnies, de plus en plus financiarisées, cherchent systématiquement un rendement à court terme pour leurs investissements, généralement dans un horizon de moins de deux ans. C'est peu compatible avec des projets d'envergure, avec une vision d'avenir.

D'un côté, on critique la concurrence du géant chinois qui construit plus vite que son ombre, mais de l'autre, les décideurs au sein des multinationales ne prennent pas les moyens de positionner leur production québécoise et canadienne pour occuper les marchés qui s'ouvrent. On laisse le champ complètement libre à une Chine ultra polluante, qui doit acheminer sa production sur des géants des mers, eux aussi ultra polluants.

Les usines dont nous représentons les membres, à Alma et à Bécancour, sont performantes. Elles figurent parmi les plus performantes en Amérique du Nord. Mais les signes ne mentent pas : lorsque les compagnies renoncent à investir, c'est qu'elles pratiquent la gestion du « citron pressé ». On tire le maximum possible, avec le moins d'investissements possible. Une usine dans laquelle on n'investit pas, à long terme, c'est une usine qu'on condamne à une mort lente.

## **Reprendre l'initiative**

C'est non seulement en tant que syndiqués et syndiquées, qu'on fait maintenant appel au gouvernement du Québec, mais surtout en tant que citoyens et citoyennes ayant à cœur la vitalité de nos régions.

L'histoire récente nous montre qu'on ne peut compter sur les seules compagnies pour maximiser les retombées économiques de la production de l'aluminium dans nos régions. Elles cherchent à faire exactement le contraire : tirer toujours plus de profits de l'exploitation des usines existantes en laissant le moins d'argent possible dans nos régions.

Nous avons à plusieurs reprises tenté de provoquer des échanges avec les multinationales de l'aluminium quant à leurs projets d'avenir au Québec. Plusieurs intervenants de la société civile ont fait de même, notamment à l'occasion du Forum Pacte social aluminium organisé en 2016 par une équipe du CRDT<sup>9</sup>. Les compagnies esquivent systématiquement la discussion.

Cette attitude des multinationales a une limite. Ces dernières n'ont de cesse de formuler des demandes à l'égard du gouvernement du Québec : tantôt une déréglementation environnementale, tantôt un bloc énergétique, tantôt une subvention, etc. Le gouvernement du Québec est bien placé pour discuter avec les compagnies de leurs plans d'avenir.

Québec est bien placé pour formuler des demandes auprès des compagnies. Après tout, la base même de leurs affaires au Québec repose sur des avantages considérables consentis à ces compagnies, sous forme de droits hydroélectriques, de rabais d'électricité et autres,

---

<sup>9</sup> UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI, « Forum Pacte social aluminium », 2 septembre 2015, en ligne : <http://www.uqac.ca/vision2050/>, (consulté le 14 octobre 2020).

qui se chiffrent en milliards de dollars. C'est un excellent argument pour entamer un dialogue constructif.

Le gouvernement du Québec doit se montrer plus ferme pour assurer l'avenir de la production et de la transformation de l'aluminium au Québec. Les avantages consentis autorisent ce dernier, au nom de tous les Québécois, à veiller de près sur ses intérêts. Il doit reprendre l'initiative, il doit donner l'impulsion nécessaire pour positionner l'industrie de l'aluminium québécoise et maximiser les retombées pour nos régions et pour l'ensemble des Québécois.

### **L'avenir se construit aujourd'hui**

Les multinationales ont eu plusieurs occasions de déployer une vision d'avenir de leurs activités au Québec. Celle-ci brille par son absence. Québec ne peut accepter de voir ce secteur moteur pour l'économie de plusieurs régions péricliter à petit feu.

Il faut leur forcer la main, formuler des offres qui ne se refusent pas, mettre la table pour que le choix logique qui s'impose soit celui d'investir dans l'avenir de la production de l'aluminium au Québec. Il faut recommencer à avoir de l'ambition.

Voilà près de 120 ans qu'il y a de l'aluminium au Québec. Les usines ne sont plus les mêmes. Elles se sont modernisées, elles ont été remplacées par de nouveaux projets. Des visionnaires qui ont imaginé la construction de l'usine Alma au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle. Qu'est-ce que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean serait devenue s'il n'y avait pas eu l'usine Alma flambant neuve pour prendre le relais à la fermeture de l'usine de l'Isle-Maligne? Et l'usine Alma ne serait pas aussi performante, si, il y a de cela 20 ans, on n'avait pas osé construire un laminoir à tiges, aujourd'hui un produit phare, très rentable. Que serait devenue la Côte-Nord en pleine crise du fer dans les années 1980 si le projet de construction de l'Aluminerie Alouette à Sept-Îles n'avait jamais vu le jour?

Si personne n'avait cru en ces projets d'envergure, ces deux régions auraient connu des années de vache maigre. Sans ces projets, le Québec ne figurerait pas parmi les principaux producteurs d'aluminium au monde.

C'est maintenant qu'il faut lancer les projets qui feront notre fierté dans quelques années.

Ça prenait des visionnaires pour bâtir Alma, Alouette. Ça en prend aujourd'hui plus que jamais pour donner un nouveau souffle à l'industrie de l'aluminium.

Les compagnies mondialisées, financiarisées, ne rêvent plus de ces projets. Ceux qui ont vraiment le Québec et son développement économique à cœur doivent mettre l'épaule à la roue. Le Québec dispose de leviers d'intervention pour amener les multinationales dans ce sens.

La marge de manœuvre est tenue, pour respecter les accords internationaux sur le commerce. Elle existe toutefois bel et bien, dans la mesure où on vise de nouveaux marchés par la transformation, une amélioration des performances environnementales et où on envisage des prises de participation qui respectent les conditions de marché.

### *Des prises de participation*

Au-delà des subventions et des investissements directs, la prise de participation de l'État (ou de son bras financier Investissement Québec) apparaît une excellente manière d'assurer l'avenir de l'aluminium au Québec.

Alors qu'on sent un désintéressement des multinationales de l'aluminium pour le Québec, le gouvernement pourrait prendre une participation active dans certains projets d'avenir. Le Québec ne veut pas faire de cadeau aux multinationales, il veut les convaincre d'investir ici, dans des projets rentables. Quoi de mieux que d'agir en partenaire, d'investir nous aussi collectivement dans ces projets. Le Québec serait doublement récompensé : par la création d'emplois et les retombées économiques ainsi que par les rendements sur les investissements.

En cette matière, on peut s'inspirer dans une certaine mesure de l'exemple de Norsk Hydro. L'État norvégien détient 34,3 % du géant de l'aluminium, ce qui en fait le principal actionnaire<sup>10</sup>. Notons d'ailleurs que Norsk Hydro est une des compagnies spécialisées dans l'aluminium dont la chaîne de production est la plus intégrée (mines de bauxite, production, raffinage, fabrication, recyclage des produits de l'aluminium).

Il apparaît certes peu plausible que des multinationales de l'aluminium soient intéressées à une prise de participation de l'État québécois dans l'ensemble de leurs activités. Cela s'avérerait très coûteux pour le Québec et contre-productif, puisque ce qui nous intéresse d'abord et avant tout, c'est de favoriser des investissements sur notre territoire.

On peut toutefois imaginer un modèle où une société serait créée pour lancer de nouveaux projets, dans lesquels Investissement Québec serait partenaire, aux côtés des multinationales de l'aluminium.

D'autres partenaires financiers bien implantés au Québec et qui ont à cœur son développement économique pourraient être envisagés dans le montage financier de tels projets. De tels investissements pourraient s'inscrire dans la mission d'institutions financières comme le Fonds de solidarité FTQ.

La prise de participation dans des projets permettrait au gouvernement, en conjonction avec des institutions financières axées sur le développement de l'économie québécoise, d'orienter certains investissements au Québec et d'en retirer les bénéfices. Il va de soi que ces prises de participation se feraient aux conditions normales du marché, dans le respect des accords commerciaux internationaux.

### *Miser sur la transformation et la modernisation*

Que ce soit par des prises de participation ou par des programmes de subvention plus traditionnels, il importe que le gouvernement du Québec donne l'élan nécessaire à une reprise des investissements dans le secteur de l'aluminium.

---

<sup>10</sup> WIKIPÉDIA, « Norsk Hydro », en ligne : <[https://fr.wikipedia.org/wiki/Norsk\\_Hydro](https://fr.wikipedia.org/wiki/Norsk_Hydro)>, (consulté le 14 octobre 2020).

Comme il faut de moins en moins de travailleurs pour produire une tonne d'aluminium, l'accroissement des capacités de première transformation constitue une des façons de maximiser les retombées au Québec en créant de l'emploi. Des investissements dans l'usine de billettes d'Alma ou encore dans le centre de coulée d'ABI entrent facilement dans cette catégorie.

Lors du récent litige commercial avec les États-Unis, on a d'ailleurs constaté que les réticences américaines s'observent surtout au sujet des produits bruts, non transformés. Occupons de nouveaux marchés de niche dans lesquels nos voisins américains n'ont pas développé des capacités de production.

Bien que l'aluminium ne soit pas à proprement parler une mine, son exploitation telle que pratiquée au Québec relève d'une logique extractiviste. En fait, ce que les géants de l'aluminium viennent exploiter ici, c'est notre hydroélectricité, qu'ils exportent ensuite sous forme de lingots pour le transformer ailleurs. Or, cette matière brute exportée sitôt ne génère pas autant de valeur ajoutée que si elle était transformée au Québec.

Or, les multinationales de l'aluminium cherchent très peu à intégrer leurs activités au Québec. Elles ont plutôt fait le contraire au cours des dernières années, abandonnant leurs rares installations en transformation, les vendant à d'autres sociétés privées, ce qui a conduit à des fermetures. Le laminoir à feuilles de Rio Tinto Alcan au Saguenay, vendu à Novelis en 2005 et fermé en 2012, est un exemple flagrant. Rio Tinto s'est aussi départie de son usine de tiges à Jonquière et de tréfilage à Shawinigan en 2012.

ABI n'est pas en reste pour ce qui est de l'abandon de la transformation. En 1997, elle s'est départie de son ancien laminoir à plaques à Trois-Rivières. Plus récemment en 2014, elle a vendu son usine de tiges voisine de l'aluminerie à Sural, qui a fait faillite en 2019.

Dans tous les cas, le manque d'intégration verticale des activités a probablement nuit aux différentes compagnies qui ont repris les activités de transformation des alumineries, coûtant de bons emplois au Québec.

Mais est-ce bien ce que le Québec veut? Exporter son hydroélectricité sous forme de lingots gris, sans valeur ajoutée. Nous en doutons fort.

Il faut recommencer à réfléchir sur la production d'aluminium tel un circuit complet intégré. C'est d'autant plus vrai à un moment où des chaînes d'approvisionnement se mettent en place pour la construction de moyens de transport plus légers.

### *Développer les technologies vertes*

Cette vision d'avenir, elle s'inscrit dans une logique de développement de technologies plus vertes. Bien que l'aluminium québécois dispose déjà d'une empreinte carbone moins élevée qu'ailleurs dans le monde, celle-ci reste néanmoins importante dans le bilan carbone du Québec.

On peut voir dans le projet Elysis, qui vise à développer une technologie de production d'aluminium carboneutre avec des anodes inertes, une piste d'avenir prometteuse. Or, à quoi bon contribuer à la recherche et au développement de cette technologie si elle n'est

pas rapidement mise à profit dans les alumineries québécoises. Le Québec doit rapidement se positionner pour devenir un leader mondial dans la production d'aluminium carboneutre.

Tout est en place depuis une vingtaine d'années à l'usine Alma pour construire une toute nouvelle usine : un endroit de prédilection pour ouvrir une première usine ayant recours à la technologie Elysis.

De plus, pour être fonctionnelle, la technologie Elysis devra pouvoir s'appuyer sur une toute nouvelle génération d'anodes inertes. Alors qu'habituellement plusieurs travailleurs syndiqués, dans chacune des alumineries, travaillent à la production d'anodes de carbone, la technologie Elysis devrait reposer sur une fabrication centralisée des anodes, ceux-ci étant changés beaucoup moins fréquemment. Elysis amènera donc de nombreuses pertes d'emploi dans les alumineries québécoises.

Alors que des fonds publics ont été investis par les deux paliers de gouvernement pour développer la technologie Elysis, il est impératif que la toute première usine de fabrication d'anodes inertes s'installe ici. Cela compenserait en partie les pertes d'emploi dans les alumineries québécoises et positionnerait le Québec en tête de file de cette technologie d'avenir.

De façon générale, alors que se resserrent les critères de la bourse du carbone, il nous apparaît opportun que le gouvernement contribue à des investissements qui aideront à réduire l'empreinte carbone des alumineries et préserver des emplois.

#### *Marchés publics et approvisionnement*

En cette période de relance, les États s'apprêtent à investir dans plusieurs projets d'infrastructures et à favoriser le développement économique.

Ainsi, en imposant des exigences claires en matière d'émissions de GES dans les projets d'infrastructures et de développements économiques appuyés par des fonds publics, on réduit non seulement les émissions de GES produites à la source au moment de la fabrication, mais aussi celles associées au transport. Incidemment, l'industrie québécoise de l'aluminium qui affiche un meilleur bilan en matière carbone est à même de rencontrer ces exigences.

Tous les achats financés par des deniers publics, tel le matériel roulant par exemple, devraient comprendre des exigences en matière d'empreinte carbone. Les politiques d'approvisionnement doivent exiger l'utilisation d'aluminium à faible empreinte carbone et prendre en compte les GES générés lors de la livraison des biens. Cela contribuerait à réduire les émissions de GES et favoriserait les usines québécoises moins polluantes.

#### *Des usages qui se diversifient*

Nous estimons par ailleurs que le gouvernement du Québec doit soutenir des usages de plus en plus diversifiés de l'aluminium.

Ainsi peut-on penser à favoriser le recours à l'aluminium dans certains projets de construction, de bâtisses. Des usages sont aussi possibles dans certains gros travaux, telles des structures de ponts.

La recherche et le développement sur la diversification des usages de l'aluminium nous apparaissent en ce sens essentiels et prometteurs.

Cela implique dans la même foulée une réflexion quant aux normes de construction et à la formation des ingénieurs pour intégrer les nouvelles connaissances développées afin de favoriser le recours à l'aluminium, québécois de préférence.

On a développé l'utilisation du bois d'ingénierie dans le secteur de la construction de bâtiments et de structures d'envergure, du code du bâtiment jusqu'au savoir-faire. On peut penser accroître dans le même esprit le recours à l'aluminium au Québec.

### *Ajustement carbone aux frontières*

Le Syndicat des Métallos est en accord avec les efforts de réduction de gaz à effet de serre en milieu industriel induits notamment par le système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE).

Nous craignons cependant que les efforts déployés au Québec pour améliorer le bilan carbone de secteurs industriels à forte intensité carbone encouragent les « fuites de carbone » vers des juridictions moins exemplaires en matière de réduction de GES. Un tel phénomène désavantagerait le Québec, qui subirait des pertes d'emploi, et entraînerait au net une augmentation des émissions de GES : les matières seraient produites en générant davantage de GES et seraient ensuite acheminées sur de grandes distances, ce qui génère aussi des GES.

Il n'est pas normal que l'aluminium ou d'autres matières à forte intensité en carbone, tels l'acier, le verre ou le ciment, provenant de pays où la réglementation environnementale est moins stricte et où les émissions de GES ne font pas l'objet d'une tarification (taxe carbone ou système de plafonnement et d'échange de droits d'émission) fassent concurrence aux productions nationales qui répondent à des normes plus strictes en matière de GES. Un ajustement s'impose pour éviter le dumping environnemental.

Les barrières douanières relevant du gouvernement fédéral, les conséquences d'un dumping environnemental seraient néanmoins bien réelles dans l'économie québécoise. Des milliers de bons emplois pourraient être affectés. C'est pourquoi, nous invitons le gouvernement du Québec à demander auprès du gouvernement fédéral l'établissement d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, plus particulièrement pour des produits à forte intensité carbone.

Les entreprises établies au Québec font des efforts importants et devraient continuer d'en faire au cours des prochaines années pour réduire leurs émissions de GES. Les travailleurs québécois ne doivent pas en payer le prix en raison d'un dumping environnemental.

### *Solliciter le fédéral*

Ce mémoire s'adresse au gouvernement du Québec, nous croyons qu'il est le mieux placé pour défendre les intérêts économiques des Québécois et favoriser le développement de cette industrie inscrite depuis plus d'une décennie dans notre tissu économique.

Il va cependant de soi que plusieurs aspects abordés ici peuvent aussi concerner le gouvernement fédéral. Celui-ci peut également contribuer financièrement à un nouvel essor de l'industrie québécoise de l'aluminium. Lui qui est si prompt à miser sur les industries phares ontariennes ne doit pas perdre de vue un des fleurons du tissu économique des régions du Québec. Dans le même esprit, les préoccupations quant à la nécessité d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières devront être portées au gouvernement fédéral, dont c'est la prérogative.

### *Attention au 4.0*

Le Syndicat des Métallos souhaite cependant mettre en garde le gouvernement contre la tentation d'investir dans des projets dont le but principal serait d'accroître la compétitivité des installations seulement en rationalisant les emplois. Les technologies dites « 4.0 » qui font appel à l'automatisation et l'intelligence artificielles sont à la mode. Nous comprenons que nos employeurs sont tentés par l'aventure, mais ralentis par les investissements importants que cela implique.

Il ne faudrait pas que les fonds publics servent à financer de telles initiatives. Si les entreprises souhaitent aller dans cette direction et réduire encore plus les emplois et, par le fait même, les retombées économiques pour le Québec, qu'elles le financent elles-mêmes. Il serait pour le moins ironique que le gouvernement du Québec leur fournisse à même les fonds publics le capital pour réduire les retombées économiques.

## **En guise de conclusion**

L'aluminium québécois est à la croisée des chemins.

Certaines alumineries plus âgées que d'autres s'acheminent vers le crépuscule de leur vie. Pensons seulement à celle d'Arvida dont la fin est programmée pour 2025, après plusieurs prolongations. Qu'advient-il des surplus énergétiques des barrages de Rio Tinto Alcan après la fermeture de ses installations d'Arvida? Seront-ils réorientés vers un nouveau projet? Est-ce que le gouvernement du Québec sera forcé de racheter ce bloc important d'électricité?

Voilà autant de questions auxquelles il faut commencer dès maintenant à esquisser des réponses. Ces capacités énergétiques doivent à notre avis être utilisées pour continuer à fabriquer de l'aluminium de qualité, avec de plus en plus de valeur ajoutée et de moins en moins d'émissions de GES.

Nous mettons cependant en garde contre des projets qui viseraient simplement à rationaliser des emplois, telle l'implantation de technologies 4.0.

La tenue de cette consultation dénote une volonté d'agir. Si le Québec a déjà cette volonté d'agir, ajoutons qu'il en a aussi les moyens.

Le gouvernement du Québec a plus de pouvoirs qu'il ne le pense. En tête de liste des producteurs mondiaux et encore plus haut dans la liste des « pays » exportateurs, le Québec pèse plus lourd qu'il ne le pense auprès des multinationales de l'aluminium. Ces dernières dépendent de notre électricité et sont régulièrement en demande auprès de Québec, comme en font foi les inscriptions aux registres des lobbyistes.

C'est le temps de mettre au jour des projets ambitieux, porteurs d'avenir et surtout d'emplois. C'est le temps de lancer la construction de nouvelles installations, de moderniser celles existantes et de miser sur la transformation et l'amélioration de la performance énergétique.

Le leadership du gouvernement a fait la différence par le passé pour lancer les alumineries qui font notre fierté aujourd'hui. On compte sur le gouvernement du Québec pour déployer une fois de plus ce nécessaire leadership.

Il y a beaucoup du Québec dans l'aluminium que nous produisons, assumons-nous et prenons collectivement part à son essor grâce à des prises de participation publique.

Le gouvernement qui s'aventurera sur cette voie nous trouvera à ses côtés comme allié.